



## L'Agent comptable

Montreuil, le 4 mars 2013

### MANDATAIRES

Je soussigné, Pierre CLUZEL, Agent comptable de l'Office de Développement de l'Economie Agricole d'Outre-Mer (ODEADOM), constitue par la présente, qui annule et remplace les précédentes délégations, dans l'exercice de mes fonctions d'Agent comptable, avec effet au **1 mars 2013** :

#### Pour mandataire général

- ✪ Sylvie GERARD, Fondée de pouvoir

Qui sera habilité à :

- ✓ gérer et administrer les services de l'Agence comptable, effectuer toutes opérations de recettes et de dépenses, recevoir tous dépôts, effectuer toutes opérations avec les banques, établissements financiers et les services postaux, tirer les chèques assignés sur ma caisse ou sur tout établissement habilité, réaliser tous emprunts nécessaires à l'exécution du service,
- ✓ acquitter ou certifier toutes pièces justificatives prescrites par les règlements, délivrer et signer tous reçus, décharges et endossements
- ✓ viser et signer tous documents, exploits et correspondances, exercer toutes poursuites et signifier caution, demander et accepter toutes garanties, consentir et accepter toutes délégations, subrogations, renonciations et mainlevées,
- ✓ me représenter auprès de toutes autorités et toutes administrations et entreprises publiques ou privées
- ✓ plus généralement faire toutes opérations que comporte une gestion conforme aux lois, règlements et instructions en vigueur.

#### Pour mandataire spécial :

- ✪ Martine PINHEIRO, Chef de pôle,

Qui sera habilité à :

- ✓ effectuer toutes opérations de recettes et de dépenses, recevoir tous dépôts, effectuer toutes opérations avec les banques, établissements financiers et les services postaux, tirer les chèques assignés sur ma caisse ou sur tout établissement habilité
- ✓ acquitter ou certifier toutes pièces justificatives prescrites par les règlements, délivrer et signer tous reçus, décharges et endossements



- ✓ viser et signer tous documents, exploits et correspondances, exercer toutes poursuites et signifier caution, demander et accepter toutes garanties, consentir et accepter toutes délégations, subrogations, renonciations et mainlevées,

Fait à Montreuil, le 7 mars 2013

Signatures des mandataires  
(avec mention Bon pour acceptation de pouvoir)

L'Agent comptable

Bon pour acceptation de pouvoir

Bon pour acceptation de pouvoir

A blue ink signature, appearing to be "Pierre Cluzel", written in a cursive style.

Sylvie GERARD

Martine PINHEIRO

Pierre CLUZEL

A blue ink signature, appearing to be "Sylvie Gerard", written in a cursive style.

A blue ink signature, appearing to be "Martine Pinheiro", written in a cursive style.



## DECISION 2013-12

portant délégation de signature

**La Directrice de l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (ODEADOM),**

VU le décret n° 2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer, et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer

**DECIDE**

### **ARTICLE 1**

En cas d'absence ou d'empêchement de la directrice, délégation est donnée à Mme Anne-Marie SERIZIER, directrice adjointe, pour signer tous les documents de caractère administratif ou financier.

### **ARTICLE 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de la directrice, et de la directrice adjointe, délégation est donnée à M. Jean LARROQUE, Secrétaire général, pour signer, au nom de la directrice, tous les documents de caractère administratif ou financier.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean LARROQUE, M. Norbert BOUHNİK, responsable du « Système d'information et de la sécurité informatique », est habilité à signer, au nom de la directrice,

- les PV de recette relatifs aux marchés informatiques
  - les rapports d'activités des prestataires informatiques
  - les bons de commande de « tierce maintenance applicative »(TMA)
- ainsi que tous documents de liquidation relatifs aux prestations informatiques.

### **ARTICLE 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de la directrice et de la directrice adjointe, M. Tanneguy BRUTÉ DE RÉMUR, Chef du service « grandes cultures », est habilité à signer, au nom de la directrice, tous documents de liquidation relatifs à la gestion des aides nationales et communautaires et des certificats d'importation ayant trait aux interventions relevant des compétences attribuées au service « grandes cultures ».

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Tanneguy BRUTÉ DE RÉMUR, Mme Patricia PINOT, Chef de pôle « banane », est habilitée à signer, au nom de la directrice, tous documents de liquidation relatifs à la gestion des aides nationales et communautaires, et des certificats d'importation ayant trait aux interventions de l'Office dans le secteur de la « banane ».

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Tanneguy BRUTÉ DE RÉMUR, Mme Sandrine CHEVILLON, Chef de pôle « canne à sucre », est habilitée à signer, au nom de la directrice, tous documents de liquidation relatifs à la gestion des aides nationales et communautaires, ayant trait aux interventions de l'Office dans le secteur de la « canne à sucre ».

### **ARTICLE 4**

En cas d'absence ou d'empêchement de la directrice et de la directrice adjointe, Mme Valérie GOURVENNEC, Chef du service « Productions de diversification », est habilitée à signer, au nom de la directrice, tous documents de liquidation relatifs à la gestion des aides nationales et communautaires, ayant trait aux interventions relevant des compétences attribuées au service « productions de diversification ».

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Valérie GOURVENNEC, Mme Laure LACOUR, adjointe au chef de service, est habilitée à signer, au nom de la directrice, tous documents de liquidation relatifs à la gestion des aides nationales et communautaires ayant trait aux interventions relevant des compétences attribuées au service « productions de diversification ».

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Valérie GOURVENNEC et de Mme Laure LACOUR, Mme Marie-Pierre BRIFFAUT, Chef de pôle « diversification animale et RSA » est habilitée à signer, au nom de la directrice, tous documents de liquidation relatifs à la gestion des aides nationales et communautaires, et de la gestion des certificats d'importation, ayant trait aux interventions de l'Office dans le secteur « diversification animale et RSA ».

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Valérie GOURVENNEC et de Mme Laure LACOUR, Mme Fulvia JEAN-PIERRE, Chef de pôle « IAV » est habilitée à signer, au nom de la directrice, tous documents de liquidation relatifs à la gestion des aides communautaires, ayant trait aux interventions de l'Office dans le secteur des « importations d'animaux vivants ».

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Valérie GOURVENNEC et de Mme Laure LACOUR, M Jean-Claude GUICHARD, Chef de pôle « diversification végétale » est habilité à signer, au nom de la directrice, tous documents de liquidation relatifs à la

gestion des aides nationales et communautaires, ayant trait aux interventions de l'Office dans le secteur de la « diversification végétale ».

#### **ARTICLE 5**

En cas d'absence ou d'empêchement de la directrice et de la directrice adjointe, M. Stéphane JORET, Chef du service « Etudes Prospective Evaluation Communication », est habilité à signer, au nom de la directrice, les bons à tirer, ainsi que tous documents de liquidation relatifs à la gestion des aides nationales et communautaires, ayant trait aux interventions de l'Office dans le secteur « études prospective évaluation communication ».

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane JORET, Mme Martine DUMORTIER, Chef de pôle « suivi-évaluation » du POSEI est habilitée à signer, au nom de la directrice, les bons à tirer ainsi que tous documents de liquidation relatifs à la gestion des aides soit nationales dans le secteur « Communication » soit communautaires, ayant trait aux interventions de l'Office dans le secteur de « l'assistance technique » du POSEI.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane JORET, Mme Marie-Aude STOFER-MONTELY, Chef de pôle « missions-études » est habilitée à signer, au nom de la directrice, tous documents de liquidation relatifs à la gestion des aides nationales, ayant trait aux interventions de l'Office dans le secteur « études prospective évaluation ».

#### **ARTICLE 6**

Les spécimens des signatures figurent en annexe.

#### **ARTICLE 7**

Cette décision sera notifiée à Monsieur l'Agent comptable et au Contrôleur Général de l'ODEADOM.

Fait à Montreuil, le 13 mars 2013

La Directrice

Isabelle CHMITELIN